

Villeneuve d'Ascq, le 15/03/2017

CONSEIL DE L'ED SESAM DU 10/03/2017

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Présent-e-s : Christelle Aduit, Jean-Philippe Boussemart, Sylvie Célérier, Sorina Cernaianu, Frédérique Dambre, Philippe Debouldt, Quentin David, Denis Delbaere (invité), Thibault Delfavero, Sébastien Fleuriet, Christophe Gibout, Xavier Lecocq, Clément Nédoncelle, Héloïse Petit, Glenn Rayp, Jacques Rodriguez, Anne Volvey (remplacement de Bernard Reitel), Fabien Wille,

Excusé-e-s : Didier Cazal, Catherine Clauw, Jean-Gabriel Contamin, Michel Debeusser, Stéphane Lambrecht.

Ordre du jour (approuvé à l'unanimité des votants)

1. Questions à traiter

1. Validation du relevé de décision du Conseil du 09/12/2016
2. Validation du nombre d'ECT dans co-tutelle
3. Modification de la définition du CSI (signature doctorant-e)
4. Double liste de diffusion des décisions du Conseil de l'ED SESAM

2. Point sur les allocations Région/Président 2017

1. Projet de l'ED SESAM remontés à la région par les établissements
2. Date des auditions de juin 2017

3. Avis sur proposition de nouveau logo

4. Formation doctorale ED SESAM 2017-18

5. Points divers

1. Réunion doctorant-e-s décembre 2016 (Jacques Rodriguez pour l'ED)
2. Réunion partenaires de l'ED SESAM du 09 mars 2017
3. Problème de jurys de soutenance de thèse non conformes
4. Sièges de Nelly Gondé au Conseil de l'ED

1. QUESTIONS A TRAITER

1. Le conseil valide à l'unanimité des votants le relevé de décisions du Conseil du 09/12/2016 (version finale jointe au présent relevé).
2. Le conseil fixe à l'unanimité des votant-e-s à 30 le nombre d'ECT à valider dans le cadre des co-tutelles.
3. Le conseil modifie à l'unanimité des votant-e-s les modalités de validation du CSI en intégrant la signature des doctorant-e-s

La définition définitive du CSI devient :

École doctorale	Composition	Fonctionnement
SESAM	<ol style="list-style-type: none"> Le-la doctorant-e <ul style="list-style-type: none"> Au moins deux personnalités universitaires ou assimilées (dont l'une au moins est HDR) expertes du champ disciplinaire et de la question traitée. Une des deux personnalités au moins est extérieure à l'unité de recherche du doctorant-e L'ED encourage la participation de personnalité extérieure à son périmètre (usage possible de la visioconférence). La composition du CSI est validée par : le responsable de l'unité de recherche, la direction de l'ED et le-la doctorant-e. 	<ul style="list-style-type: none"> Définition obligatoire en cours de première année. Réunion obligatoire en fin de 2^e ou début de 3^e année. Réunion obligatoire en fin de 3^e année et au-delà pour demande d'inscription dérogatoire Le CSI peut être convoqué à tout moment par le-la doctorant-e ou par la direction de thèse.

- Pour permettre une plus large diffusion et visibilité des décisions prises par le Conseil de l'ED, les relevés seront diffusés, outre les conseiller-e-s, aux directions des différents laboratoires pour transmission à leurs membres.

2. CAMPAGNE ALLOCATIONS REGIONS/PRESIDENT 2017

1. Calendrier

- Fin février** : envoi à la Région des projets sélectionnés par les établissements selon des procédures spécifiques.
- 6 avril** : la Région publie les projets qu'elle a retenus*. (Pour Lille 1, Le VP recherche, Lionel Montagne, a sollicité un rendez-vous avec le directeur régional de la recherche (Camille Kupisch) pour discuter des critères qui préleveront)
- 10 avril** sélection de la sélection des projets Président pour Lille 1
- avant 7 juillet** sélection des candidats par les ED
- 13 juillet** réponse (officiuse) de la Région
- 1er octobre** validation finale de la Région

* : Pour rappel, les critères de la Région sont les thématiques de l'i-site et de la SRI-SI, la collaboration avec une entreprise ou entre des laboratoires de la Région, des retombées en termes d'innovation ou de transfert.

- au **10/03/2017**, le nombre des projets relevant de l'ED SESAM adressés à la région par les établissements se répartissait ainsi** :

Établissements	Proposés	Sélectionnés
ARTOIS	1 dossier SESAM (LEM)	1 dossier SESAM (LEM)
LILLE 1	113 au total (90 en 2016) = 76 Région et 92 Président (cumul possible) 12 pour l'ED SESAM (Clersé = 7, LEM = 5)	43 projets sélectionnés (45 en 2016), taux sélection 38 % dont 4 SESAM (3 Clersé et 1 LEM) 38 % et (25 % pour SESAM)
LILLE2	-	-
LILLE3	13 dossiers dont 2 SESAM	Tous remontés mais classés : 2 dossiers SESAM (5e et 11e)
ULCO	1 dossier TVES (Flanquart)	0
VALENCIENNES	-	-
(IFFSTAR)		
	-Clersé	
		7 demi-allocations potentielles

** : Données constituées à partir des avis sollicités et émis (tous favorables) par l'ED sur la qualité de l'encadrement du projet.

- Modalités de sélection des établissements
 - Pour tous les établissements, l'encadrement d'une thèse financée par la région depuis 2014 disqualifie tout nouveau projet.
 - **LILLE 1** : sélection par le VP recherche assisté des Coordinateurs des Pôles Recherche (Richard Sobel pour les SHS) validée à l'unanimité par la Commission Recherche du 10 février 2017.
 - Les critères de sélection : Axes prioritaires de l'université/ Croisement avec les priorités de la Région/ Classement des laboratoires/ Avis des ED/ Nature du cofinancement/Poids du laboratoire (nombre de HDR)
 - **LILLE3** : pas de sélection des 13 dossiers, mais un classement par une commission ad hoc convoquée par le VP recherche)

3. DATE D'AUDITION DES CANDIDAT-E-S SESAM

- **La date d'audition est modifiée et fixée au 23 juin 2017 de 9h30 à 17h**

4. AVIS SUR LA PROPOSITION DE NOUVEAU LOGO

- La proposition de logo est rejetée



Communauté
d'Universités et d'Établissements
Lille Nord de France

- Le conseil souhaite un logo plus simple et plus lisible dans l'esprit de l'exemple présenté en séance (logo [du CESSMA : centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques](#))
- Une proposition en ce sens sera faite au graphiste.

5. FORMATION DOCTORALE ED SESAM 2017-18

1. Sollicitation des contributions aux séminaires

- La direction de l'ED SESAM formalise un **appel à contributions aux séminaires doctoraux** rappelant les objectifs poursuivis et les modalités de valorisation en termes d'ECT. Les propositions sont structurées en plusieurs rubriques (disciplines visées, prérequis du séminaire, contenu, bibliographie, modalités pédagogiques, objectifs du séminaire, modalités de participation des doctorant-e-s, lien avec des recherches en cours, inscription dans les axes des laboratoires).
- Cet appel est adressé aux responsables de laboratoire et d'instituts ou de département ainsi qu'aux doctorant-e-s pour diffusion large avec un **retour espéré au plus tard début juillet** pour finaliser le programme des séminaires au début du mois d'octobre.
- **Les doctorant-e-s peuvent exprimer des besoins** de formation ou **proposer eux-mêmes des formations** sur le modèle des *ateliers de partage de compétences* développé par TVES sous réserve de présenter un nombre suffisant de personnes intéressées (une dizaine si possible). *Ateliers* dont les thématiques seront décidées en juin et insérés dans l'offre de formation de l'ED SESAM. Les doctorant-e-s pourront y participer dans la limite des places disponibles.
- L'organisation des ateliers par les doctorant-e-s donnera lieu à une valorisation ECT à déterminer.
- L'évaluation et la validation des propositions sont assurées par la direction de l'ED SESAM qui convoque une commission ad hoc de membres du Conseil de l'ED représentant au mieux les statuts, les disciplines et les laboratoires en présence.

2. Évaluation des séminaires

- Le **principe d'une évaluation des séminaires est acquis** sous réserve de formaliser un questionnaire adapté et satisfaisant.

3. Types de séminaire visés

- **Module International :**
 - Accueil des **invités internationaux** des établissements représentés dans l'ED et sélectionné par différents programmes (Visiting Professor, professeur-e invité-e, etc.) présentant pour totalité ou partie du séminaire une master class (un-e doctorant-e- sollicite les commentaires de l'invité-e à partir d'un exposé de 10 à 15 minutes sur sa thèse ou partie de celle-ci).
Ouverture des séminaires proposés par l'École Thématique belge SHS

- **Ateliers anglais** 18 heures
 - **Module outils méthodologiques** reprenant l'essentiel de l'offre existante en la matière
 - **Module Vie doctorale** : une journée par an coorganisée par la Direction de l'ED et des doctorant-e-s volontaires. Une proposition pour juin 2017 : attentes des CNU (matin) et expérience de la rédaction de dossier de candidatures (AM)
 - **Module Recherches** : atelier de réponse à des appels à projets sur la base d'appel existant (par exemple : Marie Curie post doc, région, fondation, etc.) : calendrier, rédaction des réponses, définition d'un acronyme, définition d'un budget, déroulement du programme de recherche, résultats, protocoles, etc.). **L'équilibre entre les quatre disciplines de l'ED serait apprécié sur un cycle de trois années**
 - **Module Épistémologie** : sur les fondamentaux disciplinaires.
4. Modalités de rémunération des intervenants hors Lille 1 et bientôt ULille
- La contribution des enseignant-e-s-chercheur-e-s extérieur-e-s à l'université de Lille1 ne peut pour le moment être comptabilisée dans leur service. Sa rémunération suppose par ailleurs de renseigner un épais dossier administratif très dissuasif.
 - La direction de l'ED doit explorer les possibilités de convention entre les établissements pour lever ces obstacles.

6. POINTS DIVERS

1. Compte rendu de la réunion des doctorants du 12 décembre 2016
 - Jacques Rodriguez présente une synthèse de la réunion sur la mise en œuvre de l'arrêté du 25 mai 2016 que les ED de sciences de la Nature reçoivent apparemment sans interrogation. Aucune suite n'a été donnée à l'initiative.
2. Réunion partenaires de l'ED SESAM du 09 mars 2017
 - La réunion a rassemblé la plupart des correspondantes administratives de l'ED SESAM dans les différents établissements.
 - L'objectif, outre l'intérêt intrinsèque de la rencontre, était de comparer et d'harmoniser les procédures entre les différents services ainsi que de repérer d'éventuels problèmes.
 - Parmi les principales décisions prises :
 - La limite des inscriptions administratives des doctorant-e-s au 15/12 de l'année
 - La mise en œuvre de procédures de contrôle des non-inscriptions administratives avec relances aux doctorant-e-s retardataires.
 - Rappel de l'ED sur les attentes de l'arrêté du 25 mai 2016 quant à la présence de femme(s) dans les jurys de soutenance et la parité des HDR ou équivalents.
3. Proposition de jurys de soutenance de thèse non conformes

- Plusieurs jurys proposés ne comptaient aucune collègue femme et ne respectaient pas la parité imposée par l'arrêté du 25 mai 2016 entre HDR ou statuts équivalent et autres statuts.
- La direction de l'ED adressera un courrier de rappel à l'ensemble des encadrant-e-s de thèse de l'ED SESAM.

4. Remplacement de Madame Nelly Gondé au Conseil de l'ED SESAM

- La remplaçante (obligatoirement une femme) de Madame Gondé doit être choisie parmi les représentantes socio-économiques régionales proches de la recherche ou concernées par les travaux scientifiques.
- Les noms suivants ont d'ores et déjà été avancés. Les conseiller-e-s sont invité-e-s à juger de leur pertinence pour le Conseil, à compléter la liste, voire à leur substituer d'autres candidates :
 - **Béregère Defailvière** directrice de l'APES (économie solidaire), engagée dans un gros projet de recherche transfrontalier et a recruté une thèse Cifre.
 - **Anne Laure Federeci**, déléguée générale du RTES également PAST à mi-temps à la Faculté SES (articulation collectivités locales et ESS).
 - **Caroline Senez**, a été directrice d'Extra Cités, PAST à Lille 3 et employé plusieurs Cifre dans son cabinet conseil.